

# La Lettre du Viêt Tân

Grâce à un réseau de membres actifs au Vietnam et à travers le monde, le Parti pour la Réforme du Vietnam (Viet Tan) veut promouvoir la démocratie et la réforme du pays par des moyens pacifiques.



## Un mouvement de grèves s'étend à travers le Viêt Nam

*Les droits des travailleurs sont essentiels au développement durable et au civisme.*

En décembre dernier, 18 000 employés vietnamiens d'une fabrique de chaussures taïwanaise, à Saigon, se mirent en grève, réclamant des salaires plus élevés et des conditions de travail correctes. En l'espace de quelques semaines, des dizaines de milliers d'employés d'autres entreprises étrangères dans le sud du Viêt Nam les imitèrent, sans préavis. En février, le mouvement gagna le nord, à Haiphong, avec la participation de 5 000 travailleurs d'une firme locale.

Les travailleurs vietnamiens gagnent en moyenne moins de 2 \$US par jour et subissent des conditions de travail fort difficiles. Ils sont fréquemment soumis à des heures supplémentaires, sans compensation, à des insultes et à des brimades physiques (incluant des sévices

sexuels) de la part des dirigeants d'usines. Certains travailleurs en grève déclarèrent qu'ils n'étaient autorisés qu'à une seule pause toilettes par roulement.

La cause sous-jacente de ces arrêts de travail réside dans l'indifférence ou la complaisance du gouvernement à l'égard des patrons, ainsi que les lacunes dans le droit du travail. Les officiels communistes prétendent que la Confédération Générale du Travail (CGT) défend les intérêts des travailleurs. En réalité, la CGT est une extension du Parti communiste vietnamien.

Selon Vo Van Nhat, un représentant de la CGT: « les travailleurs ont le droit de grève. C'est prévu par notre Code du travail. »

Pourtant, les grèves ne sont jugées légales qu'à condi-

### La situation du marché du travail vietnamien :

Nombre de syndicats autorisés par le gouvernement : 1

Salaire mensuel minimum dans les sociétés vietnamiennes : 20 €

Salaire mensuel minimum dans les sociétés étrangères: 40 €

Nombre total de grèves depuis décembre 2005: plus de 60

Travailleurs en grève détenus depuis décembre 2005: plus de 100

Sources: International Herald Tribune, Nguoi Viet Daily News, IPS

tion d'être autorisées par la CGT. C'est là que réside le problème fondamental. Les travailleurs vietnamiens n'ont pas le droit de former d'authentiques syndicats.

Les autorités répondirent aux grèves massives en molesant et arrêtant leurs organisateurs. Selon une dépêche de International Herald Tribune, la police aurait arrêté une centaine de travailleurs de deux compagnies taïwanaises, dans la province de Binh Duong. On n'en sait pas plus sur leur situation actuelle.

Afin de limiter le tumulte, le Premier Ministre Phan Van Khai a décrété, début janvier, une augmentation de 40% du salaire mensuel minimum dans les compagnies étrangères, avec mise en application en février



2006. L'introduction de ce décret aux termes vagues, qui semble exempter les entreprises à capital étranger dirigées par le Parti communiste, fut ensuite reportée en avril, décision qui déclencha de nouvelles grèves.

Les Chambres de Commerce américaine et européenne au Viêt Nam exprimèrent leur désapprobation face à ce changement soudain dans la politique salariale du gouvernement et face à l'étendue des grèves. Peut-être les hommes d'affaire américains et européens verront-ils qu'au Viêt Nam le vernis de la stabilité politique cause une grande instabilité sociale et économique.

En fin de compte, on gagne en transparence et prévisibilité lorsque les patrons et les travailleurs négocient librement au lieu de subir l'autoritarisme d'un gouvernement qui décrète le niveau des salaires. La CGT et les officiels gouvernementaux qui, tel jour, sont de connivence avec

les patrons pour étouffer les travailleurs, dès le lendemain peuvent retourner leur veste en incitant les travailleurs à s'insurger contre ces mêmes patrons. En fait, durant la dernière décennie, certaines grèves « légales » ont été orchestrées par les autorités locales afin de contraindre les investisseurs étrangers à des concessions.

Aussi, il est essentiel que soient respectés les droits du travail, notamment celui de former des syndicats indépendants, afin d'assurer une transition économique durable et bénéficiant à tous les Vietnamiens. Lorsque les travailleurs vietnamiens pourront négocier collectivement, le *dumping* de biens en direction de l'étranger, dû aux salaires excessivement bas, ne sera plus un problème. Les investisseurs étrangers apprécieront également un environnement économique moins arbitraire – et des travailleurs plus heureux.

L'action sans précédent des travailleurs montre que les Vietna-

miens s'investissent plus activement pour façonner leur vie. Ces premiers bourgeons de civisme fleuriront lorsque davantage de Vietnamiens prendront conscience de leurs droits fondamentaux et s'engageront dans le débat civique.

### **Vous pouvez contribuer à la promotion des droits du travail au Viêt Nam :**

En voyageant au Viêt Nam pour enquêter vous-même sur le statut des droits des travailleurs.

En soulevant auprès des autorités de Hanoi des cas précis de répression au travail et en rappelant aux compagnies multinationales leur responsabilité sociale envers les travailleurs.

En apportant un soutien moral, technique et financier aux individus et aux groupes à l'intérieur du pays qui cherchent à organiser des syndicats indépendants.

## **Evénements-clés durant les grèves**



### **3 janvier 2006 : les grèves s'étendent rapidement**

Onze mille employés de six usines situées dans la zone industrielle de Linh Xuat dans la province de Thu Duc descendent dans les rues. Ces grèves s'étendent rapidement à Hai Vinh et Chutex le jour suivant.

Entre-temps, cinq mille employés chez Kollan & Hugo se mettent en grève pour réclamer une augmentation fixant le salaire minimal à 710 000 dong/mois (44US\$) comme la compagnie l'avait promis à ses employés le 29 décembre 2005. Le CEO Lee Xiu Feng répond que l'augmentation de paie doit obtenir l'approbation du gouvernement. Tout employé cessant de travailler pendant plus de cinq jours serait licencié.

Chez Latex, tous les 2 340 employés descendent dans la rue pour soutenir la grève à Kollan et réclamer une augmentation de 30% du salaire minimum. Ces employés passent ensuite devant l'usine Danu Vina appelant les employés à rejoindre le mouvement de grève.



### **28 décembre 2005 : manifestations sans précédent**

Tous les 18.000 employés de la Compagnie Freetrend Shoe, qui fabrique des chaussures pour Nike et Adidas, manifestent pour réclamer des salaires plus élevés.

En novembre, la compagnie avait promis qu'elle augmenterait les salaires de 30% pour tous les employés dès le 1<sup>er</sup> janvier 2006. L'augmentation est restée à l'état de promesse.

### **4 janvier 2006 : protestations contre les conditions de travail inhumaines**

Les employés de Plantation Grown Timbers Limited



(province de Binh Duong, près de Saigon) sont descendus dans la rue pour protester contre la soudaine réduction des salaires sans notification préalable ou raison explicite. L'un des employés déclare que son salaire mensuel de 800 000 dong/mois vient d'être réduit à 560.000 dong/mois (35 \$US).

Certains employés protestent également contre les conditions de travail extrêmement difficiles. Les employés utilisant les toilettes plus d'une fois par jour seraient taxés 50.000 dong (3 \$US).

De nombreux employés qui participent à la grève sont agressés et blessés par leurs supérieurs. Selon certaines informations, un supérieur utilise un talkie-walkie pour frapper une employée sur la tête. Cette employée est retrouvée inconsciente et hospitalisée. Elle est enceinte de trois mois.



### 9 janvier 2006 : répression gouvernementale

Quatre nouvelles grèves dans les environs de Saigon mobilisent la participation de milliers de travailleurs.

Cinq cents travailleurs de Lien Phuong Sewing se mettent en grève, demandant des salaires plus élevés, de meilleurs repas, ainsi que la transparence au niveau des bénéfices et des congés maladie. La plupart des employés sont épuisés et surmenés parce que la direction les force à prendre de plus long roulements pour booster la production.

Environ 3.000 travailleurs

de la firme Lissie se mettent également en grève en raison de salaires trop bas.

La semaine précédente, le Vice Premier Ministre Phan Van Khai a signé un décret ordonnant une augmentation des salaires à 870 000 dong/mois (54 \$US) pour les employés des compagnies étrangères. Les salaires des employés de firmes nationales restent à 350.000 dong/mois (22 \$US). En comparaison, le salaire minimal au Cambodge, pays voisin, est de l'ordre de 45 \$US.

De plus, les autorités envoient des membres de l'Association de la Jeunesse et des Pionniers Communistes; le personnel de la Sécurité Publique de Sai Gon et de la province de Binh Duong et les officiels de la Confédération Générale du Travail pour observer et empêcher de nouvelles grèves.

### 14 février 2006 : des activistes luttant pour la démocratie apportent leur soutien aux grévistes

Deux importants activistes luttant pour la démocratie, le professeur Nguyen Chinh Ket et l'écrivain Do Nam Hai, rencontrent les travailleurs en grève pour évaluer la situation. Parmi leurs découvertes : des travailleurs âgés de 15 ans, des conditions sanitaires misérables, des entreprises négligeant de soigner ou d'indemniser les employés blessés sur leur lieu de travail.



*Do Nam Hai (à gauche) avec un travailleur*

### 7 février 2006 : les grèves s'étendent au Nord

Cinq-mille travailleurs de l'entreprise Sao Vang située à Haiphong se mettent en grève pour réclamer des salaires plus équitables. Les employés demandent à la direction d'expliquer pourquoi les employés d'entreprises situées sur la même rue sont payés presque le double.

Les responsables locaux de l'emploi répondent que Sao Vang est une entreprise locale et qu'en conséquence sa grille salariale diffère de celle des entreprises à capital étranger.



### 1<sup>er</sup> mars 2006 : excuses officielles

Le président Tran Duc Luong s'excuse auprès d'entreprises japonaises à propos des grèves. Il reconnaît que le gouvernement central n'as pas su anticiper l'étendue du mouvement de grèves.

### 3 mars 2006 : les grèves continuent

Des milliers de travailleurs de la zone industrielle II de Bien Hoa et d'Amita prolongent les grèves pour réclamer des salaires plus élevés. La grève avait commencé le 24 février et s'est étendue à dix compagnies des environs.

Les employés rencontrent l'hostilité de la direction qui la réprime à coups de ceintures de cuir, à mains nues ou avec des bâtons. Une jeune employée est frappée au visage par l'un des gérants qui la séquestre ensuite dans un bureau.



**15 mars 2006 :**  
**Inquiétudes chez les investisseurs**

Les officiels japonais ont rencontré le Président Tran Duc

Luong pour exprimer de nouveau leur souci concernant les grèves, déclare un porte-parole du gouvernement vietnamien.

Et la chambre de commerce européenne au Vietnam a écrit

une lettre au premier ministre Phan Van Khai faisant part de leurs inquiétudes sur ces grèves qui pourraient affecter les sociétés Européennes présentes sur place.

## Travailleurs menacés et licenciés pour avoir fait circuler des pétitions



Nguyen Tan Hoanh, l'un des onze travailleurs qui avait fait circuler une pétition en 8 points à l'encontre du gouvernement communiste vietnamien, a déclaré que lui et d'autres individus avaient été menacés d'emprisonnement.

Hoanh a déclaré dans une interview avec des reporters vietnamiens d'outremer que les onze auteurs de la pétition avaient été virés de leur travail après que la sécurité publique eut rencontré chacun des onze et les eut menacé d'emprisonnement.

Ironie du sort : c'est le *syndicat* local qui avait fait venir la sécurité publique à la résidence de Hoanh.

« Nous avons été cambriolé en plein jour. Nous ne gagnons pas assez pour survivre, et pourtant nous étions malmenés par le syndicat - dirigé par le gouvernement - ; voilà pourquoi nous avons organisé la grève en décembre 2005 », a déclaré Hoanh Durant l'interview.

« D'autres auteurs de la pétition ont été convoqués par le syndicat et ils ont dû promettre par écrit qu'ils ne prendraient plus part à la grève. Sinon, ils échoueraient de la prison. »

Mais la volonté de Hoanh pour combattre l'injustice ne faiblit pas.

« Toute injustice donnera lieu à une lutte pour nos droits. Nous organiserons d'autres grèves, chaque fois plus grandes et mieux préparées. »

### La pétition en 8 points :

1— Salaires justes. Les travailleurs doivent être payés selon les termes de leur contrat.

2 — Les salaires doivent être à la mesure de ceux d'autres pays de la région comme Singapour, la Thaïlande, l'Indonésie.

3 — Eliminer le syndicat fondé et dirigé par le Parti communiste.

4 — Interdire au Parti communiste de recruter parmi les travailleurs et d'utiliser ces travailleurs comme moyens d'oppression à l'encontre d'autres travailleurs.

5 — Exiger le droit d'établir des contrats de travail sans passer par le syndicat dont le but est de protéger le Parti communiste et non les intérêts et la qualité de vie des travailleurs.

6 — Être délivré de l'obligation de contribuer à des fonds établis par le syndicat, tels que le Fond d'Eradication de la Pauvreté.

7 — Couverture maladie, indemnisation pour accident du travail, et pension de retraite.

8 — Exiger le droit de former des associations, d'organiser des grèves pour protéger les droits des travailleurs.



*Un travailleur victime d'un accident du travail, non indemnisé par son employeur*

**contact@viettan.org**  
**www.viettan.org**

**BUREAU PRINCIPAL**  
2530 BERRYESSA RD. #234  
San Jose, CA 95132 - USA  
Téléphone : (1) 408-437-8830  
Fax : (1) 408 -347-8730

**ASIE**  
P.O. BOX 223  
Shiba, Tokyo 105-91 - JAPAN  
Téléphone / fax :  
(81) 3-3765 5317

**EUROPE**  
BP 130  
92185 Antony Cedex - France  
Téléphone / fax :  
(33) 1.46.86.85.22

**AUSTRALIE**  
P.O. Box 791  
Bankstown, NSW 2200  
Téléphone / fax :  
(61) 2 9757-3072

